Le dossier

Un budget 2025 dynamique et responsable

Le 9 avril, la ville de Nyons a voté son budget 2025. La gestion rigoureuse et raisonnée des finances communales depuis de nombreuses années permet de maintenir un programme d'investissements dynamiques malgré le contexte incertain.

Maintien des taux de fiscalité et stabilité des tarifs

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Celui de 2025 se trouve marquée par de fortes incertitudes, notamment liées à l'instabilité politique française.

Malgré ce contexte difficile, les élus de la ville de Nyons ont fait **le choix de ne pas augmenter la pression fiscale** sur les contribuables locaux. De même, les principaux tarifs municipaux restent inchangés (cantines, places du marché, cimetière…).

La fiscalité locale directe est la principale ressource des collectivités territoriales. Elle se compose aujourd'hui de **3 taxes** :

- Taxes Foncières (sur le bâti et le non bâti),
- Cotisation Foncière des Entreprises,
- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) et les logements vacants.

En 2025, la part communale des taux d'imposition restent inchangée. Cependant, il convient de rappeler que **l'État a augmenté pour 2025 les valeurs locatives** de +1,7% pour les bases de TH et de Taxe Foncière (TF) afin d'apporter des ressources complémentaires aux collectivités. Cela implique donc que tous les propriétaires verront leurs impôts locaux progresser d'environ 2 % cette année, alors que la mairie a maintenu ses taux au niveau de ceux de 2024 !

En outre, si vous possédez un logement inoccupé depuis au moins 1 an, vous aurez à payer la **Taxe annuelle sur les Logements Vacants (TLV)**. Le produit de la TLV est versé à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) afin de lutter contre le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements existants à Nyons. Le taux est de 17% la première année de vacance et atteint 34% la seconde année.

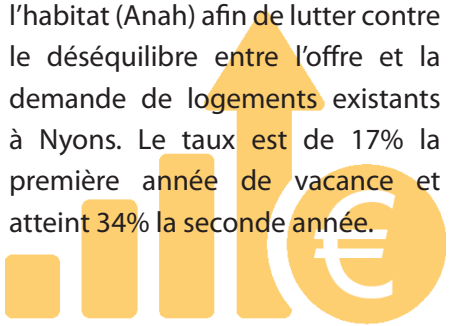

Les principaux investissements de 2025

En 2025, la vie communale sera marquée par l'adoption d'un budget d'investissement important, qui s'accompagne de la recherche constante de subventions afin d'en diminuer le coût global pour la collectivité. Le programme d'investissements reste ambitieux malgré un contexte budgétaire très difficile. Levier de développement local, il permet de conforter un patrimoine communal au service du mieux-vivre ensemble.

Transition écologique

Le chantier phare de rénovation du Groupe Scolaire de Sauve se poursuivra et se clôturera en 2025 pour un montant de 1 M€.
L'aménagement du quartier bas de la Mochatte (secteur des Oliviers) se terminera également cette année grâce à un budget de 740 k€. Le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement prévu dans le cadre de ces travaux bénéficiera d'une subvention exceptionnelle

DÉPENSES de fonctionnement

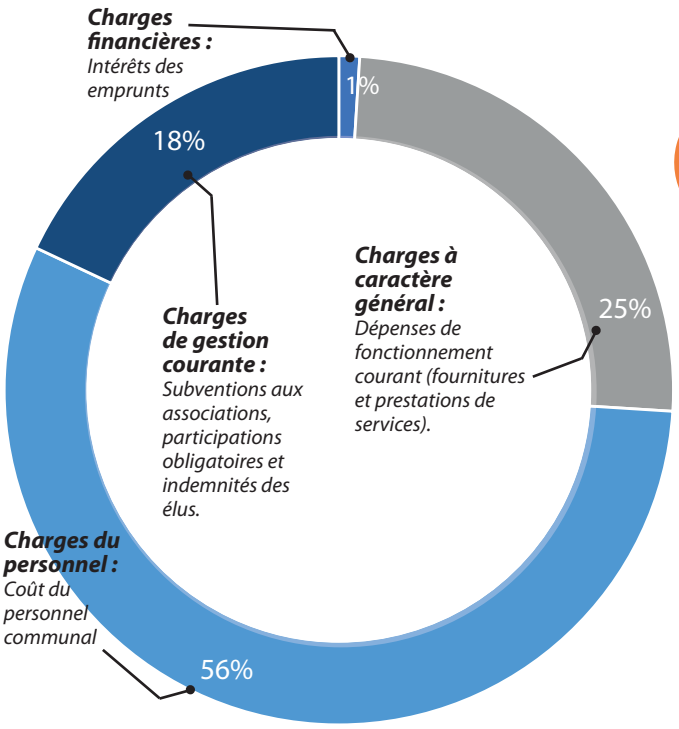

RECETTES de fonctionnement

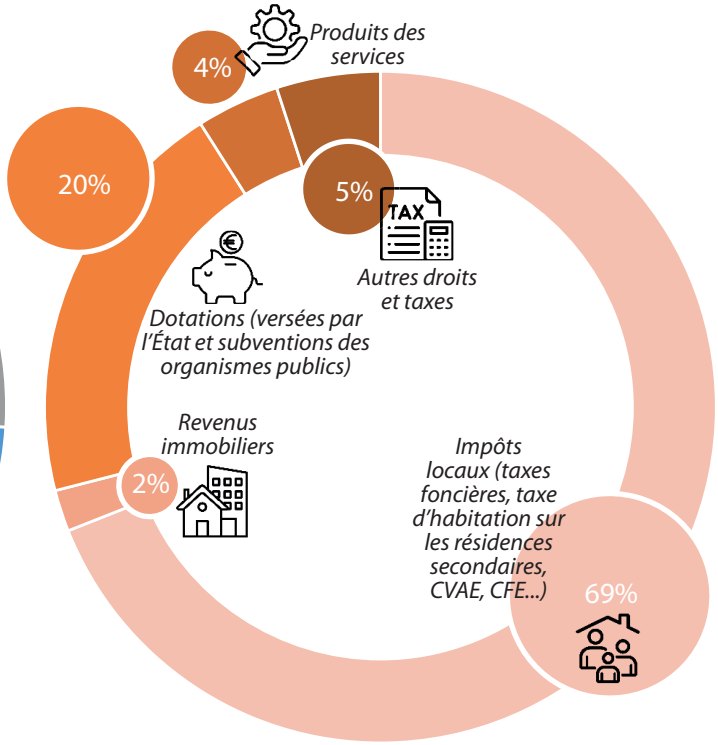

de 88 k€ de l'Agence de l'eau.
La rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux est également prévue. Ces travaux comprennent notamment le changement des menuiseries du premier étage du musée archéologique et celles de l'Espace Roumanille.
Des études sont par ailleurs programmées : elles porteront sur la rénovation thermique et énergétique de l'Hôtel de ville et la création d'une centrale de production photovoltaïque.

Aménagements de l'espace public

Un investissement de 200 k€ sera destiné à la modernisation des espaces publics, notamment par le remplacement des containers enterrés de la place de la Libération sud, la mise en place de panneaux d'information pour les parkings municipaux, le renouvellement d'une partie des illuminations de Noël (éclairages LED), et la poursuite du déploiement des cendriers urbains.

Le budget 2025 en un clin d'œil

Recettes de fonctionnement : 9,8 M€
Dépenses de fonctionnement : 8,2 M€
dont masse salariale **:** 4,6 M€
Dépenses d'équipement : 5,9 M€
Epargne (autofinancement) : 3 M€

85 k€ sont prévus pour la piétonisation de la rue de Sauve qui permettra d'assurer la sécurité des familles et des enfants aux abords du Groupe Scolaire.
L'éclairage public de l'avenue Frédéric Mistral sera modernisé (60 k€), ainsi que l'aire de jeux de la promenade de la Digue (40 k€).
L'opération façade (cf page 3) permettra de subventionner des projets de ravalement de façades à hauteur de 80 k€.
Enfin, une étude relative à la rénovation de la rue Jean Henri Fabre sera lancée.

Eau et assainissement

Deux bornes vertes (points d'accès publics de distribution d'eau) seront installées sur la commune.
Par ailleurs, deux études seront lancées : la première sur l'extension du réseau d'eau potable quartier St Martin et l'autre sur le renouvellement du schéma directeur du réseau d'assainissement.

Sport

La création d'un important stade d'athlétisme est programmée sur deux ans, pour un montant total de 1,9 M€, dont 1 M€ en 2025. Ce projet serait subventionné à hauteur de 700 k€ par le Conseil Départemental et l'Agence Nationale pour le Sport.
Par ailleurs, le stand de tir du col du Pontias sera réaménagé, avec notamment l'installation de panneaux solaires et de toilettes sèches.

Culture et Patrimoine

Des travaux de déshumidification de l'église St-Vincent sont programmés pour un montant de 230 k€.
La rénovation du monument aux morts de la place de la République (26 k€) et le remplacement de la porte de la chapelle Chausan sont également prévus.

Cette politique d'investissements est financée en 2025 par :

- Le prélèvement sur la section de fonctionnement (autofinancement) de 3 M€
- Les subventions pour un montant de 990 000 €
- Les ressources propres pour 465 000 € (fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée)
- Un emprunt de 1 M€.

Sécurité

Les nouveaux locaux de la Police Municipale (cf page 5) sont estimés à 200 k€. En outre, ce service va se doter d'un cinémomètre, appareil permettant de mesurer la vitesse des véhicules.
La mise aux normes de la sécurité incendie du Groupe Scolaire de Meyne et le désamiantage de ses trois préfabriqués seront réalisés à l'été 2025 pour un budget total de 380 k€.

FOCUS SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA ZAC DU GRAND TILLEUL

*Ce budget spécifique, annexé au budget général de la collectivité, prévoit les **dépenses d'aménagement** de la zone et les **recettes liées à la vente des terrains**.*
Aujourd'hui, 7 lots (soit 10 000 m²) restent en vente, pour un montant total d'environ 644 k€.

DES SUBVENTIONS EN HAUSSE

Les subventions versées aux associations et partenaires sont en augmentation et représentent au total **1,25 M€**.
Les plus importantes sont versées au Service Départemental d'Incendie et de Secours (300 k€), au Centre Communal d'Action Sociale (200 k€), à la Médiathèque (160 k€), au Parc Aquatique (80 k€) et permettent d'assurer le fonctionnement des associations locales (350 k€).

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.
ZA les Laurons 26110 Nyons
Tél. 04 75 27 48 69
www.biocoop.fr